

EDI Déclaration Nominative PQSR (Pas de Questions Sans Réponses)

N'hésitez pas à appuyer sur CTRL-F5 pour réactualiser le fichier afin de voir la dernière version !!!

PQSR (1/4)

Date	Nature	
27/02/2023	Format	Q: La balise <codeat> est obligatoire au niveau de l'assuré. Ma déclaration concerne un compte cotisant non assujetti à la cotisation ATMP. Quelle valeur dois-je renseigner? R: Effectivement même si le compte cotisant n'est pas assujetti à une déclaration de cotisation ATMP, cette balise est obligatoire. Il faudra mettre la valeur « PRINCIPAL » (<codeat>PRINCIPAL</codeat>) au niveau de chaque balise <assure> pour que le dépôt du fichier soit effectif</assure></codeat>
31/01/2023	Format	Q : Quelles sont les erreurs de structuration les plus souvent reproduites lors de nos tests avec les fichiers reçus par la CAFAT ? R : Les erreurs les plus fréquemment constatées sont : • Le séparateur décimal est un point et non une virgule (A appliquer pour les taux et les heures) [C.F. Format Balises < tauxATPrincipal>, < tauxATSecondaire>, < nombreHeures>] • Les nombres contenus dans les balises < tauxATPrincipal>, < tauxATSecondaire>, < nombreHeures> doivent faire figurer 2 chiffres après le séparateur décimal. Exemples : • tauxATSecondaire> : 0.72 ou 3.60 ou 5.00 • tauxATSecondaire> : 0.72 ou 3.60 ou 5.00 • tauxATSecondaire> : 0.72 ou 3.60 ou 5.00 • tauxATSecondaire> : 507.00 ou 312.50 ou 409.00 • L'assiette CCS n'est pas à déclarer au niveau des assurés. Elle ne fait pas partie de la liste énumérée des assiettes (cf. enumTypeAssiette) • Les balises cotisations doivent comporter une balise d'assiette (cf. format balise < doc.corps.decompte.cotisations.cotisation>
31/01/2023	Valeur	Q : Le nombre d'heures à déclarer sont elles Mensuelles ou Trimestrielles ? R : Ce nombre d'heures est le nombre d'heures TRIMESTRIELLES

PQSR (2/4)



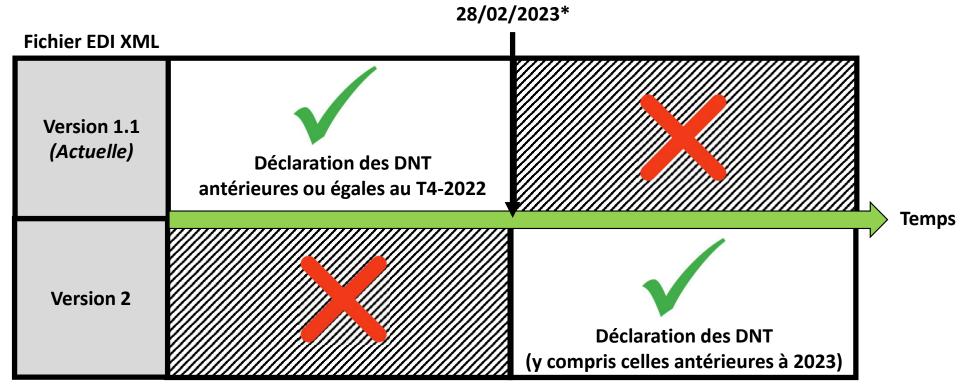
PQSR (3/4)

Date	Nature		
19/01/2023	Général	Q : Si je dois vous envoyer un fichier xml pour test, doit-il contenir des données fictives ou bien puis-je utiliser des codes employeurs et des n°CAFAT réels ? R : il est souhaité que la partie employeurs et de manière générale les données soient réelles. Nous vous demandons si cela est possible d'anonymiser les informations personnelles (nom, prénoms, rémunérations,)	
19/01/2023	Général	Q : Où doivent apparaître les Jobs d'été ? Est-ce dans le fichier xml des salariés ou est-ce dans le fichier xml des Contrats Uniques d'Alternance ? R : Les jobs d'été ne sont pas à déclarer sous la forme d'une ligne d'assuré dédiée, mais le montant de leur rémunération doit être ajouté au montant de la CCS de la DNT des assurés de l'entreprise. Il n'est donc pas nécessaire de faire une DNT spécifique typée « Contrats d'Alternance »	
17/01/2023	Assiette	Q : Comment caractériser le typage de l'assiette du « Pacte pour l'emploi » ? R : Il s'agit de l'assiette « Formation Professionnelle Continue ».	
06/01/2022	Format	Q : Quel est le format correct pour les Taux AT et Heures ? R : Le séparateur décimal doit être un point et les chiffres doivent comporter 2 chiffres après la décimale (exemples : « 0.72 », « 517.00 »).	
06/01/2022	Format	Q : Que fournir comme informations pour que le calcul des montants à payer soit délégué à la CAFAT ? R : Voir le Chapitre 6 dans la partie « Format d'une DN dématérialisée » du Cahier des Charges	
04/01/2022	Heures & Salaires	Q : Comment devons-nous déclarer les congés sabbatiques et autres suspensions de contrat ? R : il faut indiquer "zéro" ou niveau des heures et salaires.	
03/01/2022	Assiettes Proratisées	Q: Les assiettes proratisées concernent uniquement les embauches et les sorties ? R: Hors cadre du projet en lui-même, l'information est disponible sur cette page : https://www.cafat.nc/regles-particulieres-de-calcul-des-cotisations-et-de-proratisation/ et https://www.cafat.nc/wp-content/uploads/notice-determination-assiette-proratisee.pdf	
03/01/2022	Assiettes Proratisées	Q: Faut-il détailler les cotisations dans les balises « assiettes » pour les salariés sans proratisation ? R: Effectivement, il n'est pas utile d'alimenter les différentes assiettes de la partie assuré. Nous reprenons dans le calcul soit la rémunération, soit le salaire plafonné. Pour des assurés avec proratisation, il faut bien alimenter les balises assiettes en cas de proratisation pour qu'il y ait prise en compte de celles-ci dans la partie décompte.	
03/01/2022	Balise Observation	Q : Dans la balise observation, vous indiquez « Arrêt maladie » dans l'exemple donc on doit vous indiquez tous les motifs de suspension ? On peut en mettre autant que possible, cumuler les motifs ? Exemple : « Arrêt maladie » et « fin de contrat » ? ? R : Oui tant que le nombre de caractères n'excède pas 100 caractères	

PQSR (4/4)

Date	Nature	Question & Réponse	
02/01/2022	Format	Q : Quel est le séparateur décimal ? R : Le séparateur décimal est un Point : « . »	
09/12/2022	Organisation	Q : Quand aura lieu la bascule ? R : Le nouveau format sera à utiliser à partir du 1/3/2023 (Date Prévisionnelle) Voir Slide 6 de ce document	
24/10/2022	Calcul	Q : Calcul des Arrondis et Clarification de la Tolérance sur les Calculs R : Calcul des Arrondis précisé désormais dans le Cahier des Charges (Annexe 1) et en Slide 7 de ce document. Pour ce qui est des Tolérances elles s'appliqueront aux sommes des cotisations dues et au total du. Ces tolérances sont paramétrables au sein du SI de la CAFAT (les valeurs des tolérances ne sont pas communiquées)	
12/10/2022	Ergonomie	Q : En cas d'erreur, l'utilisateur ne devrait pas avoir a cliquer sur le bouton détail afin d'avoir la raison du blocage. si l'affichage automatique du compte-rendu n'est pas possible pour vous, alors il faudra envisager de remplacer le pico par un bouton "Détail" plus explicite que le point d'exclamation rouge R : Dépôt Multiple impose l'affichage des erreurs par fichier. Par contre un bouton « Détail » permet de zoomer les erreurs par fichier	
12/10/2022	Ergonomie	Q: La règle de nommage des fichiers XML ne sera très souvent pas respectée par l'utilisateur final qui renomme bien souvent le fichier selon sa convenance. De plus le numéro unique demandé en fin de nom de fichier est impossible à déterminer car le logiciel ne sait pas quelle version de fichier généré sera réellement transmis sur cafat.nc et on peut difficilement compter sur l'utilisateur pour ajouter cette information. En revanche il est possible de votre côté d'ajouter l'information du numéro de fichier reçu que vous pourrez ensuite insérer dans le XML que vous conserverez. R: Il n'y a pas actuellement de Contrôle sur la règle de nommage. Elle peut servir de « Guideline » au fournisseur du fichier. De surcroît on n'intègre pas dans le fichier fourni, le nom du fichier tel qu'il est historisé dans la BD Cafat, car on ne modifie pas le fichier original fourni.	

Scénario de Mise en Œuvre



(*) Date prévisionnelle de mise en place du Service

Possibilité d'envoyer des Fichiers DNT Version 2 par messagerie pour test d'intégration par la CAFAT à partir du 1^{er} Décembre 2022

Message EDI : Règle d'Arrondi

La règle des Arrondis à prendre en compte est la méthode HALF_UP à savoir :

Valeur Décimale	Valeur Arrondie
De 0 à 0,49999999	0
De 0,5 à 1	1

Exemples:

Valeur	Valeur Arrondie
245,0	245
245,35	245
245,49	245
245,50	246
245,51	246
245,78	246

Cette règle des Arrondis s'applique au :

- calcul de Chaque Assiette de Proratisation,
- calcul de Chaque Cotisation et Contribution due en fonction du Code Cotisation (voir Annexe 2.4).

